

29/6

Bureau Washington

DISCOURS

du President de la Republique Italienne

M. GIUSEPPE SARAGAT

**à l'occasion du X^{ème} anniversaire
de la signature des Traités de Rome**

Capitole, le 29 mai 1967

Nous sommes venus sur cette colline, symbole d'universalité et de progrès civil, pour célébrer ensemble - aussi votre présence confère-t-elle à cette cérémonie la plus haute solennité possible - le Xème anniversaire d'un événement qui doit être considéré, sans nul doute, comme le plus important et le plus durable de la vie de notre Continent, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il a modifié, en effet, l'histoire du noyau principal des Pays démocratiques de l'Europe continentale de l'Occident et est devenu un exemple pour d'autres Pays.

Il est certes d'autres événements importants qui ont influé sur notre histoire, mais c'étaient là des faits temporaires - tel le Plan Marshall - ou bien dépassant les limites de l'Europe - telle l'Alliance atlantique.

Les protocoles signés dans cette enceinte, le 25 mars 1957, sont la preuve tangible que nos Pays ont compris et mis à profit un des enseignements les plus efficaces de la deuxième guerre mondiale. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas ont réalisé que s'ils voulaient occuper sur le chemin de l'histoi-

re une place digne de leurs glorieuses traditions et de leur rôle actuel dans le monde, ils ne pouvaient le faire qu'à la condition de surmonter les barrières qui les séparaient et d'unir leurs énergies pour oeuvrer de concert. C'est bien cet enseignement qui, après tant de destructions, tant de sang versé, tant d'erreurs et de souffrances, a frappé les esprits les plus clairvoyants de l'Europe. Un enseignement que l'opinion publique de nos Pays avait recueilli avant même que ne se dissipât le grondement du combat, comme le témoigne le fait que c'est précisément pendant les années les plus dures de la Résistance et des luttes de libération que renaît l'idée européenne - âgée de tant de siècles - et que l'unification des Pays européens sur des bases démocratiques devient le thème souvent répété des feuilles de la clandestinité.

Après la libération, les tendances vers l'unité européenne se renforcent davantage. Elles tirent une vigueur nouvelle de la rupture de l'ancien équilibre, du changement des rapports des forces en Europe et dans le monde, de la formation de nouveaux pôles de puissance en Occident et en Orient, du développement de l'énergie atomique, marquant le

début d'une ère nouvelle, face à l'avènement d'immenses problèmes économiques et sociaux.

Le concept de l'unité européenne est aujourd'hui fermement enraciné, aussi tous les hommes politiques en sont-ils profondément conscients. Il n'est pas un seul homme politique européen, en effet, qui ne proclame d'agir dans l'intérêt inséparable de son propre Pays et de l'Europe. Cette constatation est le témoignage de la force que l'idée directrice de notre époque représente pour nous Européens.

En vérité, les origines des Traités de Rome ont été complexes et tourmentées; aussi, l'évocation de quelques-unes de ces phases historiques pourra-t-elle nous être utile et nous orienter pour l'avenir.

Il y a de cela vingt ans, en juin 1947, des mouvements d'origine différente se rallient dans un Comité de liaison. Celui-ci organise la première Conférence européenne qui se tient à La Haye le 10 mai 1948, avec la participation d'hommes politiques éminents de tous les courants, de Robert Schumann à Léon Blum, de Jean Monnet à Paul Reynaud, de Winston Churchill à De Gasperi, de Spaak à Sforza.

Les temps semblent désormais propices à des initiatives plus concrètes.

Aussi n'est-ce pas au hasard que , précisément en juin 1947, le Secrétaire d' Etat Marshall lance l'idée nouvelle et révolutionnaire d'un plan extraordinaire d'aides à l'Europe . Une année plus tard, en avril 1948, l'Organisation européenne de Coopération économique (O.E.C.E.) voyait le jour.

L'institution de l'OECE fut une initiative positive pour le démarrage de notre Continent vers son unification, grâce aux résultats concrets obtenus moyennant la coopération constante, la discussion et l'étude en commun des problèmes, dans une atmosphère de collaboration et de contacts qui rompit le cercle vicieux de restrictions et de séparations sévissant jusque là en Europe. La semence d'une collaboration visant à créer une intégration plus étroite entre les économies d'un groupe de Pays était jetée : on commença à prendre conscience du fait que l'objectif de l'unification économique et politique de l'Europe appelait une volonté politique commune.

Un enseignement analogue, d'ailleurs, jaillit également de l'expérience du Conseil de l'Europe, issu de la première décision prise par les Gouvernements européens d'orienter leur politique vers

la réalisation d'une union plus étroite du Continent, ainsi que d'appeler les représentants des Parlements à participer, bien qu'à titre de consultation seulement, à l'oeuvre d'unification européenne.

Les années de l'immédiat après-guerre sont des années de grande ferveur, d'espoirs et de déceptions, au cours desquelles la politique européenne perd en partie son caractère unitaire, donnant lieu à la distinction entre petite et grande Europe; mais c'est également l'époque où le but de l'unification de l'Europe, devenu désormais une réalité politique, ne cesse de briller bien que sur un horizon plus lointain. Les premiers échecs et les premières déceptions trempent les esprits éclairés et les poussent à persévérer, alors que l'épuisement des tâches immédiates des premiers organismes d'après-guerre commence à faire sentir la nécessité d'un nouveau type d'intégration plus étroite.

La première réalisation concrète dans cette direction a lieu grâce aux plans de Jean Monnet et avec l'appui que leur voua Robert Schumann.

L'appel de Schuman du 9 mai 1950 - " La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la hauteur des dangers qui la

menacent .L'apport qu'une Europe organisée et vitale peut donner à la civilisation est indispensable au maintien de relations pacifiques " - " L'Europe ne pourra naître subitement ni tout d'une pièce: on la bâtira avec des réalisations concrètes propres à créer , avant tout, une solidarité effective " - est un appel qui obtient l'immédiate adhésion des cinq Pays. Le 3 juin de la même année les six Gouvernements, représentés aujourd'hui dans cette enceinte, annoncent leur volonté de mettre en commun la production du charbon et de l'acier et d'instituer une Haute Autorité dont les décisions auront un caractère obligatoire pour tous les Pays membres.

L'objectif était apparemment modeste, néanmoins l'expérience s'annonçait-elle d'une très vaste portée.

La Communauté européenne du Charbon et de l'Acier venait, en effet, non seulement jeter les bases durables d'une des plus importantes ententes politiques de cet après-guerre - la réconciliation franco-allemande - , mais , étant la première application concrète du critère de supranationalité, donnait lieu à d'autres tentatives ainsi qu'à d'autres institutions dans le domaine de l'intégration politique et économique.

D'autres pas devaient encore être franchis, avec des hauts et des bas, dans la recherche de nouvelles voies - bien que collatérales - pour avancer vers le but visé. Aussi est-ce dans cet esprit qu'après l'échec de la Communauté européenne de Défense et la constitution de l'Union européenne occidentale, se tint en juin 1955 à Messine, sur l'initiative de M. Gaetano Martino, ce Conseil des Ministres de la CECA, au sein duquel la décision fut prise d'amorcer les études aussi bien en vue de la réalisation d'un Marché commun que pour la conclusion d'accords de secteur analogues à ceux de la CECA. La Conférence de Messine représenta surtout un acte de foi en l'Europe et dans le bon sens des européens, car lorsque les négociations proprement dites s'ouvrirent à Bruxelles, fort peu de gens estimaient qu'on allait réussir à créer simultanément le Marché commun et l'Euratom. Néanmoins c'est grâce à l'ample conception européenne d'Adenauer, à l'activité passionnée et inlassable de Paul Henry Spaak - dont le Rapport, examiné et approuvé par la Conférence des six Ministres des Affaires étrangères en mai 1956 à Venise, représenta la mise en place des futurs Traités de Rome - c'est grâce à l'esprit éminemment européen qui caractérisa l'action d'Antonio Segni, de Christian Pineau, de Joseph Luns, de Gaetano Martino, de Joseph Bech et de nombreux autres hommes d'Etat, c'est grâce à la constance - doublée de

ténacité et de patience - dont firent preuve les Délégations , que , finalement, tous les obstacles furent surmontés. On arrive ainsi à l'acte solennel du 25 mars 1957, dont nous célébrons aujourd'hui le Xème anniversaire.

Le bilan de la première décennie d'existence de la Communauté économique européenne a largement dépassé les prévisions les plus optimistes. Je laisserai aux experts le soin de préciser les données statistiques. Ce que je tiens à souligner ici, c'est le fait que pendant cette décennie ,les six Pays de la Communauté économique européenne ont tous réalisé une vigoureuse expansion économique et un accroissement tellement spectaculaire du revenu aussi bien national qu'individuel, que pour le définir on a parlé de " miracle ". Cette expansion a effacé les traces de la guerre, permis de gagner une après l'autre de rudes étapes et rendu à l'Europe une nouvelle confiance en elle-même et dans ses propres forces. Naturellement de si grands résultats ont été obtenus à travers un processus , qui ne fut guère aisé, d'adaptation, de concessions réciproques, pour résoudre les différents problèmes qui barraient la route vers l'étape finale , celle

qui, avec deux années d'avance sur 1970 fera des six Pays européens un marché unique.

A ces résultats matériels si imposants, viennent s'ajouter deux autres résultats humains fondamentaux. Le premier c'est une connaissance réciproque plus approfondie, qui fait que chacun prend conscience des problèmes de ses associés et se dispose à les résoudre en commun. L'autre c'est la formation d'un esprit de renouveau, qui a inspiré une nouvelle volonté et une nouvelle vigueur aux opérateurs, aux inventeurs, aux travailleurs, désormais conscients du fait que la compétition européenne couronnera seulement les efforts des meilleurs dans le sens absolu. C'est, Messieurs, dans cet esprit nouveau que l'Europe s'est graduellement rajeunie, suscitant l'étonnement universel par sa capacité de comprendre et d'affronter les temps nouveaux.

Par ailleurs, le long chemin parcouru vers le bien-être, le renouveau et la compréhension, nous a rendus encore plus sensibles et de plus en plus conscients et responsables face aux problèmes des Pays en voie de développement. C'est la raison pour laquelle les six Pays du Marché commun européen ont

tous parmi leurs programmes celui de l'aide aux Pays en voie de développement . Aussi, le Xème anniversaire du Traité de Rome ne saurait-il être dignement célébré si nous n'adressions l'expression de notre solidarité à ces Peuples et à ces Gouvernements qui ont accédé tout récemment à l'indépendance et parviendraient difficilement à résoudre leur problèmes dans un bref délai , sans le concours de notre assistance et de notre aide. Je suis certain d'interpréter les sentiments de vous tous en renouvelant aux Peuples et aux Gouvernements des Pays en voie de développement l'assurance de notre propos d'être à leurs côtés dans cette phase si critique de leur vie nationale.

Du reste, la Communauté agit déjà concrètement dans cette direction , d'une part à travers la libre, volontaire et féconde association avec de nombreux Pays de l'Afrique et le Madagascar , avec le Surinam et les Antilles hollandaises, et, d'autre part, moyennant des accords commerciaux passés avec des Pays du Proche-Orient , ainsi que des relations spéciales entretenues avec des Pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Voilà des problèmes dont l'étude et la résolution poussent la Communauté à une prise de conscience d'elle-même, constante et opportune, en vue d'entretenir un dialogue

fructueux avec ces Pays qui se tournent vers elle à la recherche d'ententes et d'associations nouvelles.

Ce qui s'est passé au sein de la Communauté au cours de ces dix années est si profondément incorporé dans sa substance actuelle et si présent à notre esprit, qu'il suffira de mentionner les étapes les plus significatives.

De la réunion de Paris des 10 et 11 février 1961 et de celle de Bonn en juillet de la même année surgissaient des difficultés au sujet de la fondation de bases institutionnelles de collaboration politique, difficultés que la réunion du 17 avril 1962 à Paris ne parvenait pas à surmonter. Des tentatives ultérieures aboutirent au même résultat et ce fut en mars 1961 que l'on dut conclure sur l'impossibilité temporaire d'aboutir à une entente aux fins de la reprise du dialogue politique à six et soutenir l'opportunité de concentrer momentanément les efforts dans le but d'intensifier le processus d'intégration économique de la CEE et de renforcer les institutions communautaires.

Le collaboration à six s'était poursuivie, en effet, de manière plus que satisfaisante et les objectifs intermédiaires visés au Traité de Rome avaient été pour la plupart atteints, voire dépassés.

La phase délicate du passage de la première à la deuxième étape, avec la conclusion des premiers accords en matière de politique agricole commune, s'était à son tour avantageusement conclue; aussi l'établissement de l'accord entre les Pays membres, démontrait-il une fois de plus, en dépit des difficultés considérables qui se présentèrent en cette occasion, la validité de la formule communautaire, en consacrant définitivement l'irréversibilité du processus d'intégration économique.

Un progrès ultérieur, d'importance considérable, fut réalisé au mois d'avril 1965 avec la signature du Traité pour la fusion des Exécutifs des trois Communautés. Cet accord, outre à favoriser une plus grande rationalisation et un caractère fonctionnel plus précis de l'activité communautaire, représentait un nouveau progrès de portée politique évidente, agissant comme un premier stimulant capable de renforcer l'idée de l'Europe.

La phase de stagnation survenue pendant l'été 1965 sur la question du financement de la politique agricole commune, connut également un début de résolution pendant l'automne de la même année à New-York, au cours de rencontres bilatérales qui ne manquèrent pas de donner leurs fruits dans les réunions

de Luxembourg en janvier 1966 . En cette occasion les Ministres se déclarèrent d'accord sur la poursuite de l'activité communautaire. Et c'est au mois de mai suivant que furent ratifiées de très importantes décisions globales sur le financement de la politique agricole commune et que fut prise la décision capitale d'avancer à la date du 1er juillet 1968 l'achèvement de l'union douanière moyennant l'application intégrale du tarif extérieur commun et la libre circulation, à l'intérieur de la zone communautaire, non seulement des produits agricoles et industriels, mais aussi de la main-d'oeuvre.

Il vaut la peine de s'attarder un instant sur la portée exceptionnelle de cette décision. C'est grâce à la réalisation de l'union douanière, que nous pourrions véritablement affirmer avoir créé la base sur laquelle on devra élever la construction de l'Europe. Au-delà des avantages de plus en plus imposants qui en découleront pour l'économie des Pays membres, la conclusion de l'union douanière représente le préalable indispensable pour aboutir à la réelle institution du Marché commun. C'est la direction dans laquelle nous devons avancer actuellement, c'est-à-dire vers le dépassement des différences structurales, sociales, législatives, administratives et fiscales qui existent encore dans les

Pays membres , dans le but de rendre effective et définitive l'intégration des différentes économies nationales , en souhaitant , en même temps, que la conclusion rapide d'un accord sur l'application définitive du Traité pour la fusion des Exécutifs , puisse accélérer le processus d'unification des trois Communautés et favoriser leur développement harmonieux et concerté.

C'est justement ces jours-ci que se sont conclues favorablement à Genève les négociations multilatérales du " Kennedy round " ; et j'estime que nous pouvons tous reconnaître que les objectifs atteints, tout en ne correspondant pas intégralement à ceux qui avaient été fixés au départ, dépassent de loin les résultats acquis dans n'importe quelle autre négociation tarifaire , soit quant à la consistance des réductions établies de commun accord, soit quant au nombre des Pays concernés.

Cette optique de plus en plus élargie régissant le commerce des Pays occidentaux, contribuera sans doute à les unir et représente d'ores et déjà un fait important et positif. Elle est à l'origine d'une nouvelle phase d'expansion et de développement du commerce mondial.

J'ai la conviction que la Communauté à laquelle nous appartenons peut tirer des motifs de par-

ticulière satisfaction aussi bien de la conduite que du résultat des négociations. Les pourparlers laborieux et complexes ont mis en évidence le degré élevé de cohésion et l'esprit de solidarité qui animent les Pays membres. Ceux-ci ont fait preuve, maintes fois, et d'une manière éloquente, de donner la priorité aux intérêts communautaires vis-à-vis des intérêts particuliers. Ces négociations ont démontré, en outre, la validité et l'efficacité du travail de la Commission qui, en cette circonstance également, a su soutenir d'une manière intelligente et avisée, les intérêts et les exigences des Six.

Je voudrais souligner, à ce sujet, l'importance que prend également, dans le système de l'accord, l'entente réalisée en matière d'aide alimentaire aux Pays en voie de développement. Le généreux programme d'assistance auquel la Communauté participera moyennant un apport annuel d'un million de tonnes de blé, témoigne de l'ouverture et de l'intérêt de notre Communauté envers ces Pays, et représente un geste remarquable de solidarité internationale .

Mesdames et Messieurs,

Les événements que nous venons de retracer témoignent de l'éclosion et de l'épanouissement de l'idée unitaire de l'Europe dans les consciences de nos peuples; une idée qui, remontant, au-delà de toutes notions géographiques, à la matrice gréco-latino-germanique et chrétienne de nos peuples, appelle l'image idéale d'un homme forgé au creuset du Droit romain, du Christianisme, de la Renaissance, de l'Illuminisme et des révolutions politiques et sociales de ces trois derniers siècles; l'image d'un homme qui aspire ardemment à la liberté, à la vérité, à la justice ; d'un homme qui rejette l'oppression.

Nous avons conscience du fait que les motifs capables de partager nos opinions sont nombreux, mais nous croyons, en même temps, fermement, que les liens qui nous unissent sont encore plus importants et qu'ils doivent nous pousser à nous fonder sur les expériences passées pour amorcer de nouveaux contacts et nous acheminer, avec prudence et mesure, mais aussi en toute confiance et clarté de propos, vers notre but.

Et maintenant, qu'il me soit permis, en regardant l'avenir, de conclure sur quelques brèves considérations.

De nouveaux problèmes nous attendent, parmi lesquels celui des dimensions géographiques et historiques de la Communauté, avec l'adhésion d'autres Pays et, en premier lieu, de la Grande-Bretagne, dont le nom est presque synonyme de liberté politique; aussi formons-nous le vœu que les négociations puissent bientôt s'ouvrir. Il s'agit, en effet, de la demande d'adhésion de la nation tout entière et non pas d'un parti seulement. Travailleurs, Conservateurs et Libéraux se sont unis pour soutenir la demande du Gouvernement et la Chambre des Communes l'a ratifiée dans un consentement frisant l'unanimité. Il reste, enfin, de toute actualité, ainsi que je viens de le dire, le problème de plus en plus urgent des relations entre Pays industrialisés et Pays en voie de développement.

Gardons-nous de perdre de vue, Messieurs, les origines historiques du Marché commun, ainsi que l'objectif politique que l'on se proposait d'atteindre par le biais d'une économie multilatérale. Il se peut, qu'au fil des années, bien des esprits aient clairement constaté que les progrès économiques

seuls ne sont guère suffisants pour avancer dans la voie de l'unité politique européenne. Son avènement exige nécessairement et surtout une forte volonté politique. Bien que l'objectif politique n'en demeure pas moins commun à nous tous, il y a encore nombre de difficultés à surmonter dans les options entre les multiples modalités d'exécution et l'ordre des priorités. Pourtant, je crois que certaines expériences de cette décennie devraient nous avoir appris quelque chose à nous tous, y compris le fait que le point de départ n'est pas celui d'arrivée, que l'approche graduelle représente parfois une méthode indiquée pour surmonter des difficultés s'avérant, à première vue, insurmontables.

Nous sommes conscients qu'il n'y a aucune incompatibilité entre idéal européen et idéal de Patrie, de même qu'il ne saurait y en avoir entre libertés et droits individuels d'une part, et devoir de tout citoyen, d'autre part, de servir son propre Pays.

Il est un autre enseignement que nous pouvons puiser dans les expériences du passé, c'est-à-dire: un ordre continental fondé uniquement sur le

concept des Puissances, est un ordre illusoire, ouvert aux antagonismes des Etats et à l'anarchie, qui finissent par détruire le patrimoine spirituel et la structure même des nations.

Je crois, partant, que nous devons tous rendre le plus grand hommage aux promoteurs et aux défenseurs de l'idée européenne et former nos vœux les plus sincères pour ceux qui portent aujourd'hui ce flambeau et poursuivent cette oeuvre.

Ce vœu d'adresse en particulier aux protagonistes de la Conférence au sommet, qui fera suite demain à la cérémonie solennelle d'aujourd'hui, en soulignant par là le fait que les six Gouvernements sont venus à Rome, non seulement pour célébrer les succès obtenus en commun dans le domaine économique notamment, mais aussi pour reprendre, pleins de bonne volonté, le dialogue politique interrompu au printemps 1962.

Le rythme de notre marche ascendante pourra être maintenu dans la mesure où nous saurons conserver cet esprit de renouveau, ce sens

de l'essentiel et cette foi en l'Europe, dont nous sommes pénétrés et que la tradition issue des développements du Marché commun a fait épanouir en nous. Notre succès sera certain dans la mesure où nous n'oublierons pas que seulement une Europe démocratique, unie, fermement consciente de la destinée commune qui la rallie aux autres grandes démocraties de l'aire atlantique et, en premier lieu, aux Etats-Unis d'Amérique - ces Etats-Unis qui, à deux reprises dans ce siècle, ont participé d'une manière décisive à la sauvegarde de la liberté de l'Europe - une Europe ouverte à tous les peuples ayant des idéaux, des valeurs, des principes communs et conscients de la nécessité urgente du retour de la présence européenne dans le monde, pourra représenter un facteur déterminant de la paix mondiale, capable de contribuer d'une manière décisive au développement harmonieux de la vie internationale.

C'est avec un sentiment de préoccupation, mais aussi de confiance, que nous songeons, en cette circonstance solennelle, à l'exigence suprême qui hante aujourd'hui non seulement notre Continent, mais le monde entier : la paix.

Cette paix que le grand poète Racine implorait du Christ dans sa muse latine:

" Pacem, summe Deus, pacem te poscimus omnes! "

De lourds nuages s'amoncellent sur l'horizon lointain du Sud-Est asiatique et sur le proche Moyen-Orient. Nous savons combien il est difficile de concilier le droit naturel des peuples à la liberté et à l'indépendance, avec le maintien de l'équilibre qui assure aujourd'hui la paix sur presque tous les points du globe. Nous savons que la conciliation se réalisera dans la compréhension, la tolérance, la détente et la sagesse. Et là, où la rupture sévit, notre responsabilité commune se doit de rétablir, dans l'équilibre des forces, la liberté et la justice.

C'est là l'effort qu'accomplissent les Gouvernements de nos Pays. Mais, au-delà de cette action, la volonté de paix qui nous anime aboutit à sa réalisation la plus efficace et la plus valable du point de vue de l'histoire, précisément dans l'oeuvre de construction européenne à laquelle nous nous consacrons depuis dix ans. Nous

introduisons ainsi dans la politique internationale, un facteur essentiel d'équilibre, de volonté, de force responsable, qui nous permet de participer toujours davantage à la défense des valeurs universelles que l'Europe a créées et répandues dans le monde entier pour son propre bien et celui de tous les peuples. L'Europe démocratique occidentale, que des guerres fratricides ont ensanglantée à travers les siècles, a quand même sauvé l'essentiel, et elle en donne actuellement la preuve en jetant les bases de son avenir de paix, de liberté et de justice.

Mesdames et Messieurs,

Cette Conférence si représentative pour l'autorité des hommes qui y participent et l'importance des Pays qu'ils représentent, peut exercer une influence décisive sur l'avenir de l'Europe. Cette Conférence groupe non seulement les hommes qui dirigent aujourd'hui avec sagesse les six Pays de la Communauté, mais aussi ceux qui, en qualité de Membres de la Commission, ont contribué d'une manière éminente aux récents et extraordinaires progrès spirituels et économiques de la Commu-

nauté elle-même, ou qui en ont discerné ou étudié les motifs et les développements.

Dans cette Assemblée sont véritablement et le plus noblement représentés tous les hommes de bonne volonté des six Pays. Leur présence nous permet de saisir, en même temps, la portée immense du travail accompli et de l'arc, encore plus vaste, des oeuvres qui nous attendent. Leur présence demeurera, pour tous ceux qui ont vécu des moments, le témoignage de la grandeur morale, culturelle et politique de l'Europe; d'une Europe que nous envisageons comme une force indépendante qui gardera, certes, ses liens d'amitié, de coopération et d'alliance avec les USA, mais qui aura son propre poids dans la direction des affaires mondiales.

En cette heure solennelle, chacun d'entre nous devrait se rapporter aux paroles que Virgile adresse à Dante, pour aiguillonner le grand Poète florentin sur la voie du salut;

" Tu n'as rien à craindre " déclara mon seigneur
" Sache que nous sommes désormais à bon point,
" et loin de l'éteindre, redouble ta vigueur!"

(Purgatoire IX,46,48)

Rome, 29 mai 1967

au Capitole, Xème anniversaire des Traités de Rome
